9e Edition

Règlement

Concours : "Mon projet en 180 secondes !"

Objet

Pep's in Champagne renouvelle le concours « Mon projet en 180 secondes ! ». Pour y participer, les entrepreneurs et futurs entrepreneurs pourront candidater grâce au formulaire d'inscription en ligne, disponible sur www.epernay-agglo.fr et sur Facebook.
Les candidats sélectionnés seront invités

- **Le jeudi 18 mars 2027** dans les locaux de Pep's in Champagne, à venir présenter oralement leur projet en 3 minutes et tenter de convaincre les membres du jury.

Le jury sera composé de professionnels de la création et de l'accompagnement d'entreprises, de partenaires, d'entrepreneurs et de membres de l'équipe de Pep's in Champagne.

Le concours se clôturera par la remise des prix aux 4 lauréats.

Organisateur

Epernay Agglo Champagne - Pep's in Champagne
40, place Bernard-Stasi - 51200 Epernay
www.epernay-agglo.fr / peps@epernay-agglo.fr / 03 26 32 24 30

N.B. : *Epernay Agglo Champagne se réserve le droit d'écourter, modifier, proroger ou annuler tout ou partie du présent concours, si les circonstances l'exigent et sa responsabilité ne saurait être engagée.*

Conditions de participation

Ce concours est entièrement gratuit. Il s'adresse aux entreprises de moins de 6 ans et à de futurs porteurs de projets.
Tout participant au concours doit avoir atteint l'âge de 18 ans au moment de son inscription.
Les éventuels frais inhérents à la présentation des dossiers de candidature (frais de constitution de dossier, frais de déplacement, etc.) sont à la charge des candidats. Aucun remboursement ne pourra être exigé.
Pour concourir, les entreprises et porteurs de projets devront répondre aux questions posées dans le dossier de candidature (5 lignes maximum pour chaque réponse) puis l'envoyer en ligne pour examen par le jury.
Pour avoir accès au dossier de candidature, ainsi qu'au présent règlement, rendez-vous sur **www.epernay-agglo.fr** ou sur les 2 pages Facebook d'Epernay Agglo Champagne : **@epernayagglochampagne** et **@pepsinchampagne**.
Le dossier de candidature devra être rempli en intégralité et comporter obligatoirement les informations demandées.
Le dépôt du dossier de candidature sera réalisé, via l'envoi du formulaire en ligne dûment complété, avant le **samedi 30 janvier 2027**, minuit.
Toute personne déposant sa candidature reconnaît avoir lu et accepté le présent règlement.

Calendrier

- **Samedi 30 janvier 2027 à minuit** : date de clôture des réceptions de dossiers de candidature ;
- sélection des dossiers reçus ;
- **Jeudi 18 mars 2027** dans les locaux de Pep's in Champagne :
 - 14h : audition des candidats sélectionnés ;
 - 16h (environ) : remise des prix aux 4 lauréats.

Sélection des candidats

Pep's in Champagne, avec les membres du jury, effectuera la sélection des candidats du concours de pitch sur la base des dossiers complets reçus.
Les candidats sélectionnés recevront un email de confirmation de leur sélection, **mi-février 2027**, en leur précisant les conditions/modalités de tenue du jury pour le concours de pitch qui aura lieu le **jeudi 18 mars 2027**.

Présentation pour le concours de pitch

Les candidats sélectionnés présenteront leur projet devant le jury le jeudi 18 mars 2027 à partir de 14h dans les locaux de Pep's in Champagne ou par visio en fonction des conditions et protocoles sanitaires en vigueur.
Chaque candidat aura droit à 3 minutes maximum et pourra utiliser un support powerpoint. A l'issue de cette présentation, les membres du jury interrogeront le candidat pendant une durée de 5 minutes maximum. Les membres de jury se baseront exclusivement sur la présentation du candidat pour faire leur choix.
Le jury sera composé de professionnels de la création et de l'accompagnement d'entreprises, de partenaires, d'entrepreneurs et de membres de l'équipe de Pep's in Champagne.
Une attention particulière sera portée sur l'intégration de pratiques éco responsables des candidats dans leur projet. Le jury délibèrera à l'issue de toutes les auditions, indiquera le nom des gagnants lors de la clôture de la journée anniversaire de Pep's in Champagne et procèdera à la remise des prix.
Les décisions du jury sont réputées souveraines et ne pourront faire l'objet de recours ou de contestation.

Dotations des prix

Le jury pourra décerner 4 prix avec les dotations suivantes :

	1er prix	2e prix	3e prix	Prix coup de coeur
Pep's in Champagne	4 mois de mise à disposition gracieuse d'un espace/poste de travail chez pep's (poste /bureau attribué en fonction de l'occupation des espaces), avec accès aux services et prestations forfaitaires inclus (valable sur 6 mois) Sparnachèque d'une valeur de 100 €	3 mois de mise à disposition gracieuse d'un espace/poste de travail chez pep's (poste/bureau attribué en fonction de l'occupation des espaces), avec accès aux services et prestations forfaitaires inclus (valable sur 6 mois) Sparnachèque d'une valeur de 80 €	1 forfait de 20 places ½ journées en bureau partagé (valable sur 6 mois) Sparnachèque d'une valeur de 50 €	1 forfait de 10 places ½ journées en bureau partagé (valable sur 6 mois) Sparnachèque d'une valeur de 30 €
AG2R La mondiale	Réalisation d'un bilan de protection sociale (soit 2 à 3 entretiens individuels d'une heure)			
BNP PARIBAS	Les frais de gestion de comptes professionnels pendant 6 mois comprenant : carte Business, accès Internet, sécurité des moyens de paiement, exonération des commissions de mouvement (valeur 180 € / an.)			
CCI Marne	Une étude d'implantation d'une valeur de 480 € TTC + 3 places pour le Festival des Entrepreneurs	Une heure de conseil d'une valeur de 120 € TTC + 2 places pour le Festival des Entrepreneurs	Une participation à l'atelier « Micro-entreprise de A à Z » + 1 place pour le Festival des Entrepreneurs	Une heure d'accompagnement d'une valeur de 120 € TTC + 1 place pour le Festival des Entrepreneurs
BPALC	Chèque cadeau d'une valeur de 400 €, conditionné à l'ouverture d'un compte professionnel à la BPALC adossée à la mise en place d'une convention Rythméo. Ouverture de compte soumise à accord de la BPALC et chèque cadeau directement crédité sur le compte professionnel ouvert.			
RYDGE	4 heures de conseil dans le cadre de la création de votre société d'une valeur de 720 € HT (statuts sociaux, structure juridique) + Goodies + Newsletters	2 heures de conseil dans le cadre de la création de votre société d'une valeur de 360 € HT (statuts sociaux, structure juridique) + Goodies + Newsletter	Goodies + Newsletter	Goodies + Newsletter
PJHB	4 heures de conseil personnalisé sur la protection du patrimoine de l'entrepreneur			
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Accompagnement premium (prévisionnel + RDV conseil) : valeur 630 €	Performa (Diag 360) + RDV conseil : valeur 480 €	RDV Conseil (2 heures) : valeur 180 €	Mise en valeur lors de la Fête des métiers 2027
France Active	Un rdv conseil personnalisé			RDV Conseil de 2 heures

Les lots gagnés ne pourront être ni remboursés, ni échangés, ni faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire.
*Les dotations proposées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat seront valables pour des activités artisanales.
Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le ou les lots par un/d'autres lots de la même valeur sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque réclamation.

Droits à l'image

Par la participation au concours, les candidats sélectionnés à la présentation du 18 mars 2027 autorisent Pep's In Champagne ou un tiers (photographes, journalistes…) mandaté par Pep's In Champagne à les photographier et les filmer dans le cadre de leur présentation.
Ils acceptent l'utilisation et l'exploitation non commerciale de ces images dans le cadre d'une communication interne et externe de Pep's In Champagne, d'un partage d'information notamment sur le site internet Pep's In Champagne, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur.
Cette autorisation reste valable sans limitation de durée, ni de territoire.
Les légendes accompagnant la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée des candidats.
En conséquence de quoi, les candidats renoncent expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de Pep's In Champagne qui trouverait son origine dans l'exploitation des images dans le cadre précité.

Données collectées à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent règlement seront utilisées par l'organisateur pour les nécessités d'organisation du concours et d'attribution des gains.
Les données personnelles collectées et traitées dans le cadre du règlement du concours seront traitées conformément à la réglementation en vigueur (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés).
Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données à caractère personnel les concernant.

EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

PEP'S in Champagne

AG2R LA MONDIALE

BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE BANQUE & ASSURANCE

CCI MARNE ARDENNES

FRANCE ACTIVE Les entrepreneurs engagés CHAMPAGNE-ARDENNE

pjhb NOTAIRES ASSOCIÉS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat GRAND EST

RYDGE CONSEIL

Réseau Initiative MARNE CHAMPAGNE ET BRIE